

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 18 juillet 2022**

L'an deux mille vingt et deux, le 18 du mois de juillet à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.  
Date de convocation du conseil municipal 12 juillet 2022.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Jean Pierre BUERBA, Marc CAUMONT, adjoints,  
Sylvie BIRABEN, Stéphane AUZERAL, Jean Philippe DELARUE, Laura LAVILANIE

**ABSENTS EXCUSES**

Kate MARIE procuration à Sylvie BIRABEN  
Anne DUNAN procuration à Nadine DESMARAIS  
Raphael BENOIT  
Anne-Laure JEAN-BAPTISTE  
Jean-Baptiste GRANGE  
Jean-Laurent PEREZ

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.  
Nadine DESMARAIS est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **06 juillet 2022**

Le compte rendu du conseil municipal du **06 juillet 2022** est approuvé à l'unanimité.

**MARCHÉ MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR REPRISE CHAUFFERIES ECOLE ET GYMNASSE** **(76-2022)**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis concernant la rénovation des chaufferies de l'école et du gymnase.

Le bureau d'études techniques SETES propose un devis d'un montant de 12 000 € HT.  
Celui-ci concerne une mission comprenant AVP, PRO-DCOE, ACT, VISA, DET, AOR.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte et autorise Monsieur le Maire :

A signer le devis du bureau d'études techniques SETES d'un montant de 12 000 € HT.

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'APPARTEMENT SITUÉ AU RDC AU 2 ESPLANADE DES ECOLES** **(77-2022)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la discussion concernant des travaux d'aménagement de locaux pour la MAM lors de la réunion du 06 juillet 2022.

Pour faire suite à ce débat, Monsieur le Maire propose de réaliser les dits travaux afin de pouvoir louer ces locaux aux assistantes maternelles de la MAM.

- L'entreprise Pierres et Bois propose un devis à 13 370 € HT
- L'entreprise GARAOUI Jacques propose un devis à 5 880 € HT

- L'entreprise PC2V propose un devis à 1 636,90 € HT
- L'entreprise Menuiserie Perez propose un devis à 4 279,83 € HT
- L'entreprise ATTM propose un devis à 2 167, 88 € HT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte et autorise Monsieur le Maire à signer les devis de :

- L'entreprise Pierres et Bois propose un devis à 13 370 € HT
- L'entreprise GARAOUI Jacques propose un devis à 5 880 € HT
- L'entreprise PC2V propose un devis à 1 636,90 € HT
- L'entreprise Menuiserie Perez propose un devis à 4 279,83 € HT
- L'entreprise ATTM propose un devis à 2 167, 88 € HT

## **ATTRIBUTION MARCHÉ DE VOIRIE 2022**

**(78-2022)**

Monsieur le Maire rappelle l'appel d'offre pour les travaux de voirie 2022

La consultation de travaux a été déposée le 16 juin 2022, sur le profil acheteur, pour une date de remise des offres le 11 juillet 2022, 5 plis ont été reçus et remis le 11 juillet 2022 au maître d'ouvrage pour analyse. La commission d'appel d'offre réunie le 18 juillet 2022 propose de retenir l'entreprise ayant la meilleure note.

Le Conseil Municipal doit valider le choix de l'entreprise et retenir s'il le souhaite les variantes proposées.

Raison sociale	CP	Ville	HT	TTC	VARIANTE HT	VARIANTE TTC
<b>COLAS SUD OUEST</b>	65 000	Tarbes	42 297,75 €	<b>51 597,29 €</b>	43 811,04 €	52 573,25 €
<b>ACCHINI</b>	65 460	Bours	43 426,00 €	<b>52 111,20 €</b>	45 317,00 €	54 380,40 €
<b>SBTP</b>	65 700	Maubourguet	47 517,26 €	<b>57 020,71 €</b>		
<b>ROUTIERE DES PYRENEES</b>	65 000	Tarbes	50 969,50 €	<b>61 163,40 €</b>		
<b>MALET</b>	65 800	Aureilhan	55 281,20 €	<b>66 337,44 €</b>	55 591,20 €	66 709,44 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés, décide :

- De retenir la variante enrobé pour les chantiers 4 « Ruelle derrière Eglise Notre Dame » et 5 « Quai de la Neste ».
- De choisir l'entreprise Colas Sud Ouest ayant obtenue la meilleure note.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant et toutes pièces afférentes.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **PROPOSITION DE COUPES DE BOIS 2022**

**(79-2022)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la délibération n°67-2022 prise le 06 juillet 2022 concernant la proposition d'additif de l'Office National des Forêts de coupes à assoir à

l'état d'assiette 2022 en forêt communale relevant du Régime Forestier doit être vendue et non délivrée.

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal :

- Approuve la modification de la délibération n°67-2022,
- Demande à l'office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2022 à la désignation des coupes ajoutées à l'état d'assiettes présentées ci-après,
- Pour ces coupes, précise la destination des coupes de bois réglées et leur mode de commercialisation comme suit,
- Informe le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF conformément à l'exposé ci-après
- Autorise M Le Maire à signer toutes pièces afférentes

### ETAT D'ASSIETTE 2022 :

Parcelle	Type de coupe <sup>1</sup>	Volume présumé réalisable (m3)	Surface (ha)	Régulée / Non Régulée	Année prévue aménagement	Année proposée par l'ONF <sup>2</sup>	Année décidée par le propriétaire <sup>3</sup>	Destination			Mode de commercialisation des bois prévisionnel	
								Délivrance	Vente	Mixte	Bois sur pied	Bois façonnés
39.u	IRR	397	7.93	Régulée	2022	2022		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
40.u	IRR	553	11.05	Régulée	2022	2022		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h30.

Philippe CARRERE

Maire d'Arreau



